

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18236 - 71ÈME ANNÉE

Didier Robert sur la défensive

Enquête sur la NRL : accélération toujours plus rapide des événements

Samedi dernier, 10 jours après une conférence de presse sur ce sujet, Paul Vergès avait annoncé de nouveaux développements dans la semaine au sujet de l'enquête sur les marchés de la nouvelle route du littoral. Il n'a fallu attendre que trois jours pour constater une accélération des événements. Et hier soir, Réunion Première indiquait que la Région envisageait de se porter partie civile dans cette affaire. C'est précisément ce que Paul Vergès avait demandé à Didier Robert lors de sa conférence de presse du 25 août dernier.



L'attribution des marchés d'un chantier pharaonique pose question.

Après la conférence de presse du conseil politique du PCR samedi dernier à Sainte-Suzanne, Paul Vergès avait fait part de quelques éléments de sa réflexion aux médias. Elles confirmaient ce qu'avait dit le sénateur lors de sa conférence de presse du 25 août, le rendez-vous avec les journalistes qui avait mis le feu aux poudres et commencé à fissurer l'union de la droite.

Différentes informations amenaient samedi le sénateur à prévoir une accélération des événements lors de cette semaine au sujet de l'enquête sur l'attribution des marchés de la route en mer, dite nouvelle route du littoral. Sur la base de ces informations, Paul Vergès concluait à la présence à La Réunion d'enquêteurs et d'un juge venus de Paris, à de prochaines auditions et à la publication d'un premier article dans la presse en France. Tout cela dans un délai d'une semaine à compter du 5 septembre.

Confirmation

Lundi, soit 48 heures plus tard, Imaz Press Réunion et Réunion Première, ainsi que Zinfos974 annonçaient la présence d'enquêteurs et d'un juge venus de Paris. Il était aussi question d'auditions de quatre élus nommément cités à partir de mercredi. Ce n'est que tard lundi soir qu'une première réaction est venue de Paris, démentant la présence d'un magistrat du Pôle financier.

Hier mardi, « le Quotidien » a publié un dossier de trois pages sur l'affaire. Il est en particulier revenu sur les procédures employées par la Région Réunion pour attribuer les marchés. Concernant les deux principaux lots d'un total de plus d'un milliard, « le Quotidien » a rappelé les protestations de l'Alliance. Les élus de l'opposition avaient en effet constaté qu'ils n'avaient pu avoir accès aux volumineux dossiers d'appel d'offres que pendant la séance où ils devaient voter. Il était donc matériellement impossible de prendre connaissance de manière suffisante du dossier.

Notre confrère donne un coup de projecteur sur un marché non attri-

bué, mais qui a été suivi d'accords-cadre entre des entreprises et la Région.

« Le Quotidien » n'hésite pas à interroger sur « un appel d'offres taillé sur mesure ? ». La date de remise des offres pour les trois lots les moins importants était fixée un mois avant celle des deux plus gros lots, viaduc de 5,4 kilomètres et digue. Un échelonnement qui est anormal pour l'association ATR-FNAUT citée par « le Quotidien ».

Les silences de Didier Robert

Pour donner une dimension contradictoire à son dossier, notre confrère donne la parole au président de la Région Réunion. Mais Didier Robert a encore accentué le trouble en refusant de répondre à 3 des 7 questions. Voici les points sur lesquels le président de Région est resté muet :

Vous avez déclaré que l'enquête préliminaire portait sur un marché d'approvisionnement en matériaux, examiné en 2012 par la commission d'appel d'offres. Pourquoi et dans quelles conditions ce marché a-t-il été partiellement annulé ?

Pas de réponse.

L'opposition a dénoncé un manque de transparence des commissions d'appel d'offres attribuant les marchés de la Nouvelle route du littoral. Pourquoi les élus n'ont-ils pas eu accès aux rapports d'analyse ?

Pas de réponse.

Que répondez-vous à ceux qui considèrent que l'appel d'offres a favorisé le groupement Bouygues-Vinci au détriment d'Eiffage ?

Pas de réponse.

Encore des plaintes

Quelques heures après la publica-

tion de ce dossier, Jean-Louis Lagourgue annonçait que la Région Réunion allait porter plainte contre Imaz Press Réunion et Réunion Première pour contester les informations diffusées la veille.

La journée s'est conclue par un coup de théâtre. Didier Robert a annoncé par voie de communiqué que si un juge d'instruction était désigné, « la Région se constituerait immédiatement partie civile ».

Rappelons que c'est ce que Paul Vergès avait demandé à Didier Robert dans sa conférence de presse du 25 août.

Un plan B pour les régionales

Au moment où les événements s'accélérent, Didier Robert lance sa campagne pour les régionales. Lors de la conférence de presse, les médias invités ont pu noter des absences remarquées de responsables de l'union de la droite : Joseph Sinimalé, maire de Saint-Paul, Nassimah Dindar, présidente du Conseil départemental et Michel Fontaine, sénateur-maire de Saint-Pierre.

Un plan B se précise, impliquant Michel Fontaine, écrit « le Quotidien ». Le scénario présenté par les sondages commence à se fissurer, tout comme l'union de la droite présentée comme la machine à gagner des élections. Et la semaine est loin d'être finie...

M.M.

Édito

Pourquoi Bello a déjà perdu les élections

En n'obtenant pas l'investiture de Paris, Bello subit un premier échec avant de commencer. En excluant le PCR et le Progrès, elle les a rapprochés, ce qui constitue son deuxième échec.

En effet, qui faut-il remercier, Bello ou Annette ? La Fédération Socialiste avait invité tous les dirigeants de la gauche à son Congrès. Ils étaient tous venus, en particulier, le PCR, le Progrès, le PRG. Tous plaidaient l'union à gauche pour contre carier l'union de la droite autour de Didier Robert. À la télé, les intervenants croyaient que c'était possible. Il appartenait au PS de prendre les dispositions nécessaires et faire des propositions concrètes.

Le PCR a eu une rencontre qui avait débouché sur un groupe de travail afin d'élaborer un programme commun. À ce stade, la liste n'avait pas été évoquée... jusqu'au jour où l'opinion apprend que Bello a pris la tête des socialistes. La réunion de travail avec le PCR n'a jamais été convoquée. Dimanche 6 septembre, nous apprenons que les socialistes du Progrès n'ont pas été mieux lotis. Extrait de discours de Lebreton.

Pour Annette : « Mes amis il faut dire la vérité... celui qui s'est octroyé le titre de premier des socialistes pour rassembler la gauche n'a pas cru bon de nous contacter. Pas un appel. Pas un courrier. Pas un mail. Pas un texto. Pas un smiley. Même pas un message sur Facebook. Pas de signaux de fumée. Pas de pigeon voyageur. Pas

de colombe de la paix... rien. Le mépris ».

Pour Bello : « il faut dire la vérité. Comment expliquer que l'on devait travailler au rassemblement des forces de gauche... comment expliquer que celle qui prétendait rassembler ait cru bon d'attaquer, et je dirais même d'agresser, un maire socialiste... l'un des nôtres ! Sur les difficultés des commerçants du centre ville. » Il s'agit de Jean-Claude Fruteau attaqué sur une page Facebook de Bello. Ce sont-là des faits incontestés.

Pourquoi ont-ils agi de cette façon, personnelle, réductrice, sectaire ?... qui les installe comme diviseurs impénitents ? Mais comme la gauche a horreur du vide, la place a été vite comblée par l'union PCR-Progrès. Dans une ouverture démocratique imprévue, ce rapprochement place Bello sur la défensive, avant la défaite totale.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

L'alliance entre le Progrès et le PCR

Maurice Gironcel : « Une union sur des bases claires et solides »

Voilà vraiment de quoi continuer à faire grandir l'espérance des Réunionnais après les annonces de samedi dernier à Sainte-Suzanne et de dimanche à Saint-Pierre sur l'alliance entre le mouvement du Progrès et le Parti Communiste Réunionnais pour les élections régionales de décembre prochain : ce sont les propos tenus ce mardi 8 septembre sur Réunion 1ère par Maurice Gironcel, co-secrétaire général du PCR, au sujet des perspectives ouvertes par cette union pour l'avenir du peuple réunionnais.



Sur le podium du meeting du Progrès, Maurice Gironcel aux côtés de Patrick Lebreton.

Interrogé mardi matin par le journaliste Philippe Dornier dans l'émission matinale de la radio et de la télévision, le maire et conseiller général de Sainte-Suzanne a d'emblée souligné que l'union de son organisation avec celle de Patrick Lebreton se fait « sur des bases claires et solides ». Face à celles et ceux qui passent leur temps à diviser les Réunionnais pour satisfaire avant tout des ambitions personnelles, l'entente du PCR avec Le Progrès se fait en faveur d'un projet commun qui « va permettre à La Réunion d'avancer ».

Et comme l'a rappelé Maurice Gironcel, ce projet concerne à la fois les mesures à prendre pour l'urgence sociale comme celles pour un développement durable, solidaire et responsable. Il a également exprimé la conviction que sur cette base, la

liste qui sera conduite par le député-maire de Saint-Joseph pourra « arriver en tête de l'opposition » face aux conservateurs et diviseurs.

Une nouvelle grande étape historique

Bien sûr, cet espoir des Réunionnais va continuer à grandir dans les semaines et les mois à venir, notamment grâce à la mobilisation des Sections du PCR dans tout le pays aux côtés des autres forces démocratiques réunies au sein du Comité de parrainage. Et d'ores et déjà un grand meeting du rassemblement est annoncé pour le dimanche 20 septembre prochain à Sainte-Suzanne pour changer radicalement la

politique à La Réunion.

Ce meeting sera l'occasion d'informer le maximum de nos compatriotes sur les grands enjeux de ces élections régionales, comme par exemple la gravité de nos problèmes sociaux, la menace mortelle sur la filière canne, l'importance du projet de loi sur l'égalité réelle, qui devra être une nouvelle grande étape historique du peuple réunionnais comme 1848 et 1946. Voilà pourquoi le Secrétariat général du PCR et le sénateur Paul Vergès ont déjà transmis leurs propositions pour cette loi aux représentants de l'État et « la lutte de la population » sera menée à ce sujet, a conclu Maurice Gironcel, en dénonçant l'énorme scandale politico-financier de la nouvelle route en mer.

Correspondant

Danger risques pour l'environnement et la santé

Importation de galets pour la NRL : l'Alliance interpelle le préfet

Le 4 septembre dernier, l'Alliance a adressé un courrier lui rappelant que le Conseil national pour la protection de la nature avait interdit toute importation de matériaux pour un risque majeur d'introduction massive d'espèces exotiques envahissantes. « Au moment où le Gouvernement affirme son ambition écologique et à quelques semaines de la Conférence internationale à Paris sur le Climat, il serait choquant que les autorités compétentes à La Réunion décident de passer outre l'avis du Conseil National de Protection de la Nature », précise la lettre signée Maya Césari.



dence, d'interdire toute importation de roches destinées à la construction de la nouvelle route du littoral.

Or, le groupement d'entreprises attributaire des marchés concernant les digues de la route en mer a annoncé la commande de 100 000 tonnes de roches en provenance de Madagascar et il a précisé que les mesures pour l'importation de matériaux sont « en cours de finalisation avec les services de l'Etat ».

Nous sommes extrêmement surpris de cette affirmation et nous souhaiterions, Monsieur le Préfet, obtenir de votre part des précisions.

Au moment où le Gouvernement affirme son ambition écologique et à quelques semaines de la Conférence internationale à Paris sur le Climat, il serait choquant que les autorités compétentes à La Réunion décident de passer outre l'avis du Conseil National de Protection de la Nature et d'exposer en connaissance de cause notre île à des risques d'atteinte à son environnement ainsi qu'à d'éventuels risques sanitaires. En vous remerciant de nous tenir informés de vos intentions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération. »

« Nous avons l'honneur de solliciter votre attention sur la question de l'importation de dizaines de milliers de tonnes de galets en provenance de Madagascar pour les besoins de la construction des digues de la nouvelle route du littoral.

Nous estimons utiles de vous rappeler que le Conseil National de la Protection de la Nature, saisi pour avis sur le dossier de la Nouvelle Route du Littoral, avait clairement écarté toute importation. Dans son avis du 24 juin 2013 (cf. pièce jointe), le CNPN écrivait en effet : « Il est noté que le dossier ne fait pas état de la possibilité d'importation de matériaux pour la réalisation des ou-

vrages en substitution de matériaux non disponibles dans les délais sur l'île. Cette option aurait été dans tous les cas à prohiber, en particulier pour le risque majeur d'introduction massive d'espèces exotiques envahissantes. »

Aux risques majeurs pointés par le CNPN, il existe également potentiellement des risques d'ordre sanitaire, qui mériteraient d'être évalués.

Nous avons en mémoire l'histoire de l'introduction de la grippe espagnole à La Réunion ainsi que celle du ver blanc qui a été un désastre pour l'agriculture réunionnaise.

À la lumière de l'avis de la CNPN et d'autres risques potentiels, le principe de précaution dicte, à l'évi-

COP21 : les divergences persistent

Des négociations au ralenti

À l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, le président français François Hollande a indiqué que la Conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre avait « des risques d'échec », car « les bonnes intentions sont là (...) mais nous sommes encore loin d'un accord contraignant et de financement à la hauteur de l'enjeu ».

Cette déclaration de François Hollande survient après la réunion préparatoire qui s'est tenue la semaine dernière à Bonn, en Allemagne, qui n'a pas permis d'aboutir à de véritables changements. Raison pour laquelle, le gouvernement français tente d'accélérer le rythme des négociations, en organisant des réunions ministérielles informelles pour trouver des solutions aux points de divergences les plus sensibles.

Une conférence peu concluante à Bonn

De nombreux délégués de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont fait part de leur frustration face à la lenteur de certains groupes de travail et le mode de négociations retenu, selon le journaliste du quotidien Le Monde.

La représentante du G77, a assuré en ouverture de la conférence de Bonn que « quelques progrès ont été accomplis au cours des trois premiers jours de débats, mais ils ne sont pas suffisants et la méthodologie n'est pas la bonne ». « Nous devons accélérer le rythme de nos travaux si nous voulons remplir avec succès notre mandat (...) d'ici à la fin de l'année », a averti la représentante de l'Afrique du Sud, Nozipho Mxakato-Diseko.

Mais pour cela, « nous avons besoin de clarté », a insisté le représentant des Maldives, également président actuellement l'Alliance des petits Etats insulaires, car « nous nous retrouvons dans des discussions conceptuelles (...) il nous faut un document clair pour aller tous en-

semble de l'avant ».

D'autant plus que les engagements nationaux de réduction de gaz à effets de serre (GES) annoncés jusqu'à présent ne permettront pas de limiter le réchauffement à 2 degrés. À cela s'ajoutent des divergences profondes sur des sujets délicats comme la répartition de l'effort entre pays riches et pays pauvres ou émergents.

Voyant les négociations bloquées et les déboires de la conférence de Bonn, les autorités françaises ont organisé, dimanche 6 et lundi 7 septembre, une réunion ministérielle informelle sur le climat, qui a abouti à l'identification « des zones de convergence sur les grandes questions politiques du futur accord », notamment sur le financement, a indiqué Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et futur président de la conférence de Paris (COP21).

Paris maintient la pression

Au cours de cette réunion, « il a été rappelé par les uns et les autres sans exception que l'engagement des 100 milliards de dollars en 2020 devait être respecté », a indiqué le ministre français.

Ce fonds initié en 2009, contraint les pays riches à fournir aux pays pauvres 100 milliards de dollars par an à partir de 2020, pour leur permettre d'affronter les impacts du dérèglement climatique et de développer une économie plus propre.

Cependant, cet engagement n'a toujours pas été formalisé, raison pour laquelle, un rapport de l'OCDE sera présenté le 9 octobre à la réunion

du FMI et de la Banque mondiale, qui « permettra de situer où nous en sommes », avec « une vraie clarté sur les chiffres et les méthodologies ».

Pour Laurent Fabius, « si nous voulons éviter des débats infinis, il faut que nous ayons une étude très claire et incontestable ». « Cela donnera de la crédibilité à l'engagement et à la trajectoire que devons choisir pour aller vers les 100 milliards de dollars par an en 2020. Car s'il y a des contestations permanentes sur les chiffres, cela rend la discussion très difficile » a-t-il assuré.

Bien que les chances d'aboutir à un accord soient plus importantes qu'en 2009, lors de la conférence de Copenhague, l'inquiétude grandit face à la lenteur des négociations et aux problèmes de fonds entre pays. Raison pour laquelle, Paris tente d'apaiser et mettre le turbo, car la conférence de Paris « n'est pas la fin du processus, c'est le commencement du processus », a assuré aux délégués Laurence Tubiana, représentante spéciale de la France pour la conférence Paris Climat 2015.

@celinetabou

Une étude de Caritas estime à 100.000 le nombre de Mauriciens qui ne sait ni lire ni écrire

Maurice compte moins d'illettrés que La Réunion

Selon l'ONG Caritas, environ 100.000 Mauriciens ne savent ni lire ni écrire, soit un peu moins de 10% de la population. C'est un nombre inférieur à celui qui est habituellement cité pour La Réunion, or la population de Maurice est plus importante que celle de La Réunion.



Vue de Port-Louis, capitale de Maurice.

En cette Journée internationale de l'Alphabétisation célébrée mardi, Josian Labonté, responsable du Programme d'alphabétisation fonctionnelle de Caritas, a déclaré que même si le taux de scolarité de Maurice reste l'un des plus forts d'Afrique, « la scolarité ne rime pas forcément avec alphabétisation ».

« Chaque année, 1.500 à 2.000 élèves échouent aux examens d'études primaires et ils ont tous de gros problèmes de lecture et d'écriture. Dans dix ans, cela fera 20.000 personnes de plus à alphabétiser », a-t-il déclaré.

Selon lui, l'alphabétisation ne consiste pas seulement à enseigner à lire et à écrire, mais aussi à faire face à des situations de tous les jours.

Un programme nouveau

A travers son programme d'alphabétisation fonctionnelle lancé il y a déjà plus de 25 ans, Caritas, qui fête cette année ses 50 ans d'existence, aide ceux qui ne savent ni lire ni écrire à vivre de manière autonome au quotidien. « Savoir lire, écrire, parler et compter est indispensable dans la société d'aujourd'hui. Pour voyager par bus, déchiffrer des messages simples, des pancartes, des panneaux ou une ordonnance par exemple, il est nécessaire d'avoir un certain niveau d'alphabétisation. Notre objectif est d'aider nos bénéficiaires à atteindre ce niveau pour améliorer leurs vies de tous les jours », a expliqué Josian Labonté, responsable du Programme d'alphabétisation fonctionnelle de Caritas.

Plus de 10.000 personnes ont bénéficié de ce programme à Maurice depuis son lancement.

Initialement, son unique but était d'aider les jeunes de 12 à 18 ans.

« Ces jeunes étaient à l'époque des laissés pour compte du système éducatif. C'est la raison pour laquelle nous avons conçu une méthode d'apprentissage complètement différente de celle enseignée à l'école », a rappelé M. Labonté.

Les entreprises s'impliquent

Aujourd'hui, une quarantaine d'animateurs bénévoles utilisent cette méthode dans une soixantaine de centres à travers l'île. Cinq à six cents personnes suivent le programme cette année, et deux cents heures de cours sont nécessaires pour achever la formation.

Le programme d'alphabétisation fonctionnelle est également prodigué au sein des entreprises par une formatrice chevronnée. Cette option comporte deux phases d'une durée de cinquante heures chacune. Des classes de rattrapage lors desquelles les élèves en difficulté réapprennent les bases, sont prodiguées parallèlement.

M. Labonté a déclaré que malgré le succès et l'efficacité de ce programme, l'alphabétisation est loin d'être une garantie à Maurice.

Oté

An parlan l'inyon Progré-PCR In port i fèrm, in n'ot i rouv !

Van-t'yèr soir moin lété in rényon. Lété in rényonn politik. La plipar té bann rouj é té pré kozé dsi sak té i fé nout l'aktyalité, anou parti kominis. Konm i di osi parti bann rouj-de-fon. Donk té apré anparl la lis l'inyon avèk Lo Progré... Dann la près do droit i apèl sa in zanbrokal, i di mèm manzé koshon osinonsa i pa arien.

In kalmarad la di : rapèl anou bien ! Nana troi moi solman kout sonddaz, kout l'artik, kout foto té i parl arienk Didier Robert, Thierry Robert, Igète Bélo é nou la-dan ? Nou té pa la. Téi koz pa denou. Nou té i égzis pa. Parti kominis té mor, bon pou in l'antèrman, pa an promyèr siouplé, dovan la kroi l'égliz sinplomman konm dann tan l'égliz té i béni lo kor bann kominis. Tan-la lé fini bien antandi. Mé alon arvir dsi nout sizé !

Toi moi apré, nana in gro l'oraz i ménas la droit. Lo sant avèk Thierry Robert i bat la zèl dann vid. Igète Bélo lé la, é Anète i fé in binonm avèk li. Mé Anète oli i sava, oplis li aparète konm in divizèr, é Igète konm sak la trayi son famiy dann la politik... Mank de po, la pa sa l'arivé, in n'ot l'inyon l'apré fé son shomin. Mèm bann zournal la droite i rokoné l'inyon-la konm kékshoz i kont. Konm lo kozman i di bien : "In port i fèrm, in n'ot i rouv !"

Justin

"In moun la nyabou kass la ké lyèv" - In kozman pou la rout

Lyèv-la sa in kour vit sa. An pliské sa, li kour pa droit, li kas kontour tazantan. Alor kan ou i kroi ou i sava alime ali, out galé, sansa out fizy i touch lo vid. Pou bien aviz ali, i fo ou i kalkil son trajétoir : si ou i rogard bien, ou i an apèrsoi, li kour in bout droit, apré li kas in kontour, li arfish in bout dirèk épi li arkas kontour. Donk si ou i nyabou trap ali, i fo ou lé monstré. Kont pi si ou i vé kas son pti bout la ké. Sé pou sa, kan i di sak moin la di an-o la, sa i vé dir lo moun lé malin-malin vèy pa, lé débrouyèr avèk sa. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rannt, ni pé z'ète dakor rantre nou.

*lésprésyon-la moin la trouv dann liv Daniel Honoré "Somi-lo mo "